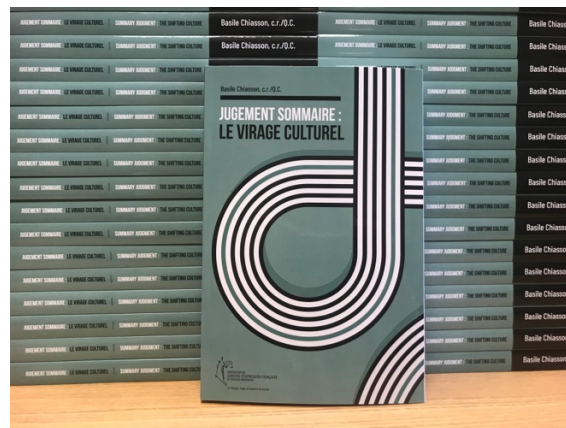


LANCEMENT DE LIVRE

JUGEMENT SOMMAIRE : LE VIRAGE CULTUREL

Par

Maître Basile Chiasson, c.r.



Le 17 novembre 2021 - Moncton (N.-B.) : L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick ("AJEFNB") est fière de vous annoncer la publication du livre intitulé "Jugement sommaire: le virage culturel", qu'elle a produit en collaboration avec son auteur, maître Basile Chiasson, c.r.

Cet ouvrage, dont le contenu est bilingue (« *Summary Judgment : The Shifting Culture* ») traite de la nouvelle procédure en jugement sommaire au Nouveau-Brunswick, qui a grandement contribué à améliorer l'efficacité de notre système de justice civile. Comme le souligne l'auteur, bien que ce nouveau régime juridique ne s'inscrive pas dans une réforme complète de notre code de procédure civile, la nouvelle règle 22 a néanmoins permis de lancer un virage culturel juridique profond. Le droit entourant l'interprétation de cette nouvelle règle est en évolution constante et il est important d'être à l'affût des développements jurisprudentiels. C'est donc en ce sens qu'il fait plaisir à M^e Chiasson et l'AJEFNB de vous offrir ce livre qui vise à faire le point sur l'état des lieux sur le jugement sommaire au Nouveau-Brunswick.

Ce livre est disponible pour la vente au coût de 40,00 \$ pour les membres de l'AJEFNB et au coût de 60,00 \$ pour le grand public. Vous pouvez commander le livre en communiquant directement avec l'AJEFNB au 506-853-4151 ou association@ajefnb.nb.ca. Nous acceptons les paiements par chèque et argent comptant. À partir de lundi, le 22 novembre, vous pourrez également vous procurer ce livre via notre site web (www.ajefnb.nb.ca) par achat avec carte de crédit.

L'AJEFNB désire remercier M^e Chiasson pour son travail remarquable qui a mené à la publication de ce livre. L'apport de M^e Chiasson à l'administration de la justice et à l'avancement de notre profession est sans égal. Nous sommes persuadés que nos confrères et consœurs, francophones et anglophones, s'empresseront d'acheter cet outil juridique fort précieux pour quiconque pratique du litige civil au Nouveau-Brunswick. À l'instar de son livre les *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, il y a fort à parier que cet ouvrage deviendra également un incontournable au sein de notre profession juridique. Bonne lecture!



Maître Basile Chiasson, c.r., exerce la pratique privée du droit en tant qu'associé au cabinet Les avocats CHIASSON & ROY Lawyers, à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Nommé conseiller de la Reine en 2003, il a également reçu plusieurs prix dont celui de juriste de l'année de l'AJEFNB et celui de service exceptionnel de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.

Maître Chiasson publie régulièrement des articles dans différentes revues de droit et bulletins juridiques et il est l'auteur de l'ouvrage les *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*. Il est également détenteur d'une maîtrise en droit municipal de la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université de York à Toronto (2009).

Maître Chiasson pratique surtout dans le domaine du litige civil général, du droit administratif, du droit municipal et du droit de l'aménagement.

-30-

Renseignements :

AJEFNB
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9
Tél. : 506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca